

Le réseau RESSOURCES

Réutilisation et recyclage en économie sociale

Le réseau RESSOURCES est la fédération des entreprises d'économie sociale actives dans la réduction des déchets par la récupération, la réutilisation et la valorisation des ressources.

- > RESSOURCES, c'est plus de **60 entreprises d'économie sociale**, qui reçoivent, récoltent, trient, réparent, recyclent et revendent des objets et produits auxquels elles redonnent vie.
- > RESSOURCES, c'est **140.000 tonnes de déchets** traités chaque année, dont plus de 40.000 tonnes trouvent une nouvelle vie dans le circuit de la récupération.
- > RESSOURCES, c'est **2.000 travailleurs et 2.000 bénévoles** qui créent une nouvelle façon de consommer et préviennent l'apparition des déchets.
- > En encourageant la réutilisation, les membres de RESSOURCES s'activent pour un **développement durable**.
- > RESSOURCES est un **réseau pluraliste**, actif en Wallonie et à Bruxelles.



Suivi du porteur de projet

- > Réalisation des états financiers prévisionnels à 3 ans, y compris budgets d'investissements, besoins en trésorerie, détail des aides....
- > Accompagnement à la création d'entreprise : rédaction des statuts, permis d'environnement et recherche de financements.
- > Accompagnement post-crédation : création de tableaux de bord, démarches qualité...

*Contactez RESSOURCES
pour analyser votre demande*

RESSOURCES ASBL
Avenue Cardinal Mercier 53
5000 Namur
Tél : +32 (0) 81 71 15 81
Fax : +32 (0) 81 71 72 43
info@res-sources.be
www.res-sources.be



Vous voulez créer une ressourcerie ? Nous vous accompagnons !

RESSOURCES a capitalisé une expérience non négligeable en la matière et peut orienter aussi bien des commanditaires publics que des porteurs de projet entrepreneurs en économie sociale. Et surtout les mettre en contact.

RESSOURCES peut coordonner pour vous l'analyse de faisabilité d'un tel projet dans votre commune, en faisant participer les principaux intervenants en matières environnementale et sociale. L'analyse va des premiers contacts jusqu'à la création d'une nouvelle structure et son suivi.

RESSOURCES fait appel à des agences-conseil compétentes dans des matières techniques pointues:

- > SAW-B: aide à l'élaboration d'appels d'offre publics.
- > Syneco: assure le travail d'accompagnement du porteur de projet. L'agence-conseil s'est spécialisée dans cette matière en accompagnant "La Ressourcerie namuroise".

Accompagnement de la commune

- > Description du concept, diagnostic des besoins de la commune et de l'adéquation au concept.
- > Analyse de faisabilité opérationnelle du projet, sur base des coûts actuels et futurs. Argumentaire objectivant les bénéfices environnementaux, sociaux et économique.
- > Sélection locale du meilleur porteur de projet sur base d'une description de profil.
- > Suivi du projet et coordination pour la mise en place.
- > Rédaction des conventions, accompagnement du pouvoir adjudicateur pour la rédaction d'un cahier des charges.



Gestion des encombrants ménagers De la contrainte à l'opportunité

Quelle gestion des encombrants peut actuellement répondre aux contraintes réglementaires et aux attentes de la population tout en étant économiquement possible ?

Depuis le 1er janvier 2008, le broyage des encombrants avant mise en CET est devenu obligatoire et l'interdiction de mise en CET des encombrants sera d'application à partir du 1er janvier 2010.

Vous souhaitez maintenir ou offrir un service à votre population mais... il faudra probablement abandonner les collectes en porte-à-porte d'encombrants pour des raisons de coûts.

Les prix vont continuer à flamber. La nouvelle législation environnementale aura sans nul doute des répercussions sur la saturation des parcs à conteneurs, ce qui entraînera des augmentations de coût. Et il faudra aussi tenir compte du coût du broyage. Et du transport vers des installations souvent éloignées !

L'incinération vous semble une solution incontournable, mais... peu intéressante sur le plan de la prévention. Vous désirez mieux valoriser les encombrants et de plus en plus de citoyens cherchent des solutions concrètes en matière de lutte contre le gaspillage, mais aussi d'accès à des biens d'équipement à prix réduits.

Pour RESSOURCES, la gestion et la prévention des déchets passe par la **création de ressourceries**, plate-formes professionnelles et durables, gérées de manière entrepreneuriale et permettant la revalorisation et la réutilisation des objets. Les bénéficiaires engendrés sont réinvestis dans des offres de formation et d'emplois au niveau local.



NOUS VOUS PROPOSONS D'ETUDIER ET DE CONSTRUIRE AVEC VOUS UNE SOLUTION LOCALE ET VIABLE ECONOMIQUEMENT, EN S'APPUYANT SUR DES EXPERIENCES EXISTANTES ET EVALUEES

L'asbl RCYCL

Ce dispositif a vu le jour à Eupen en 2000 pour rapidement se disséminer sur 13 communes de la région, dont la ville de Verviers.

Population desservie: 128.000 habitants répartis sur 13 communes en 2007, avec 5.553 clients, soit 9 % des ménages. Depuis 2008, 165.000 habitants.

Surface exploitée : un centre de tri de 1800 m², des partenaires de vente.

Résultats en 2007 : 1.683 tonnes collectées pour compte des communes

- > 10 % de réutilisation, soit 168 tonnes
- > 55 % de recyclage matière
- > 15 % de valorisation énergétique
- > 20 % de résidus mis en CET

Création d'emploi local : 39 personnes pour 37 équivalents temps plein

Structures partenaires : service mobilier "Les 3R" et magasin textile "La Goutte d'eau" de l'asbl locale "De Bouche à Oreille". D'autres associations, locales ou plus lointaines s'approvisionnent au centre de tri.

Ambassadeur de l'économie sociale en 2006, décerné à l'asbl RCYCL par la Cellule fédérale économie sociale.



L'avis de Véronique Bonni, Echevine de l'Environnement de la commune de Dison (entrée dans le dispositif en juin 2007)

L'ASBL RCYCL, association d'économie sociale, en plus d'être performante au niveau de la collecte des encombrants en porte à porte, permet la remise au travail de femmes et d'hommes pour lesquels les possibilités de réinsertion sont limitées. Dynamique, entreprenante et évolutive, l'ASBL RCYCL, tout en répondant aux besoins de notre population, est soucieuse de l'environnement en recyclant la majeure partie des "encombrants" collectés.

La Ressourcerie namuroise scrl EI

Ce partenariat est le plus abouti en Région wallonne et a permis le développement rapide d'une structure d'économie sociale qui a doublé ses activités en un an.

Population desservie : le grand Namur (107.862 habitants). 2.079 clients en 2007, soit près de 5 % des ménages.

Surface exploitée : un centre de tri de 1.000 m², un magasin de 400 m² et une aire de sensibilisation du public à l'éco-consommation, occupée par la ville.



Résultats en 2007 : 530 tonnes collectées
> 12 % de réutilisation, soit 61 tonnes
> 65 % de recyclage matière
> 13 % de résidus mis en CET
> (10 % en cours de production)

Création d'emploi local : 47 personnes pour 17 équivalents temps plein

Structures partenaires : entreprise de formation par le travail "L'outil" du CPAS de Namur (réparation de vélos), NSS-Technique

EFT (reconditionnement d'électroménagers), Handipar asbl (travail avec des personnes handicapées mentales), artistes du groupement "RAVIK".

Sofico Municipal Environment Award 2007 décerné à la **Ville de Namur** pour son programme de valorisation des encombrants, développé au service des citoyens, dans le cadre de l'économie sociale.

L'avis de Alain Detry, Echevin de l'Environnement de la Ville de Namur

Limiter la mise en CET aux seuls déchets ultimes est, depuis bien longtemps, un objectif inscrit dans la politique namuroise. Dans ce cadre, il s'est avéré que pour la collecte et le traitement des encombrants, la collaboration avec la Ressourcerie Namuroise a permis à Namur de s'inscrire dans le concept de développement durable en faisant appel à l'économie sociale, en valorisant 80% de nos encombrants, en offrant un service plus performant pour les citoyens et en développant un marché de seconde main.



Des exemples font leur preuve

De 10 à 15% des encombrants échouant dans le circuit des déchets sont réutilisables et peuvent créer de la valeur ajoutée, principalement par leur vente dans le circuit de la seconde main. Une gestion globale et rationnelle de vos déchets encombrants, incluant la réutilisation, est réalisable au coût du marché.

Plus de 200.000 tonnes d'encombrants sont collectées annuellement en Wallonie et à Bruxelles, dont environ un quart en porte-à-porte, le reste étant accueilli dans les parcs à containers.

En termes de propreté publique, chaque administration communale propose des services pour répondre aux réalités et besoins de sa population. Elle choisit ses partenaires, privés ou publics, puise dans ses compétences ou fait appel à son CPAS.

A Eupen comme à Namur, des pouvoirs publics ont choisi de travailler avec l'économie sociale. Le mode de collecte privilégié par l'économie sociale est la collecte à domicile sur rendez-vous téléphonique. Ce choix permet un tri à la source, garantit les meilleures possibilités de valorisation, offre un service personnalisé à la population et s'inscrit dans l'action locale.

Une ressourcerie... Qu'est-ce que c'est ?

Une ressourcerie est une entreprise dont l'activité consiste à prévenir l'apparition de déchets et à favoriser l'emploi et l'insertion sociale, par la revalorisation de produits ou biens en fin de vie, en privilégiant dans l'ordre : la réutilisation, la réparation et le recyclage.

Concrètement :

- 1) La ressourcerie prend le statut de **société à finalité sociale**, dirigée par un entrepreneur indépendant.
- 2) La ressourcerie propose une **prestation de service environnemental complète** : collecte intégrale des encombrants ménagers (liste exhaustive) sur rendez-vous, tri, démantèlement et mise en filière de recyclage, vente de la fraction réutilisable, sensibilisation à l'éco-consommation.
- 3) L'opération est **rétribuée dans sa globalité** sur l'entièreté du tonnage collecté. La zone géographique est clairement délimitée, la facturation est transparente et le client dispose d'une vision détaillée de ses coûts.
- 4) **Des partenariats encadrés** sous forme de conventions ainsi qu'une aide à la rédaction d'appel d'offres sont organisés.
- 5) **La vente**, part intégrante du service environnemental, est gérée en propre par le prestataire: les recettes générées par ce mode de valorisation justifient l'existence du service au même prix que celui du marché.
- 6) Le porteur de projet s'engage endéans l'année de la création de son entreprise dans un **processus d'amélioration continue**, se reposant sur des normes de qualité et un système d'audits croisés.



**De la collecte
à la vente
en passant par
la sélection,
le démantèlement
et le recyclage**